

22.07.2005 - 14:07 Uhr

BAG: Mise en garde : des fromage de chèvre français contiennent des salmonelles

(ots) - La présence de salmonelles a été détectée dans du fromage de chèvre en provenance de France. La consommation des trois produits concernés peut entraîner un risque pour la santé. Le producteur a doré et déjà procédé au rappel des fromages en question mais il se peut que certains se trouvent encore en circulation chez des particuliers.

Les autorités de surveillance françaises ont mis en garde la population contre la consommation de certains fromages de chèvre (voir ci-dessous) en provenance de France et ce, après qu'en Suisse et en Suède, plusieurs personnes sont tombées malades, atteintes de salmonellose, suite à l'ingestion de ces produits. La présence de salmonelles a été mise en évidence dans les fromages de chèvre d'un producteur français, fromages qui ont déjà été distribués à trois commerçants suisses.

Sont concernés les produits suivants :

Le petit fiancé des Pyrénées, chèvre fermier des Pyrénées, 350 g, date de péremption : 14 août 2005 ;

Le cabri ariégeois, chèvre fermier des Pyrénées, 400 g, date de péremption : 26 juillet 2005 ;

Le cabrioulet (tomme de chèvre), 3,2 kg, date de péremption : 31 juillet 2005.

Producteur : Fromagerie du Col del Fach (SARL), France

Lorsque le producteur a lancé la procédure de rappel, 18 kg de ces fromages se trouvaient déjà en circulation parmi les consommateurs. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande de ne pas manger les fromages de chèvre concernés et de les rapporter au point de vente. Les personnes ayant consommé ces produits sont priées de consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes décrits ci-après.

Les salmonelles sont des bactéries provoquant des maladies chez l'homme et les animaux (agents zoonotiques). Chez l'homme, elles déclenchent rapidement (6 à 72h) des troubles gastro-intestinaux accompagnés de fièvre ainsi que des vomissements, des diarrhées et des douleurs abdominales. Une infection due à des salmonelles peut même entraîner la mort, suite à des complications cardiovasculaires, chez les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes âgées ou les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

L'OFSP suit attentivement l'évolution de la situation. Les laboratoires cantonaux ont été informés et contrôlent l'action de rappel lancée sur les produits concernés.

Berne, le 22 juillet 2005

Office fédéral de la santé publique

Renseignements complémentaires

Markus Kaufmann, section Normes et coordination, tél. 031 322 95 05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000843/100493675> abgerufen werden.